



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 17 JUIN 2024**

Procès-verbal de la 5e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 17 juin 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Hélène Langlois	Vice-Présidente
Pierre-Alexandre Fournier	Administrateur

ABSENCES :

M. Roger Thibeault	Administrateur
M. André Garon	Administrateur
Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec.

INVITÉ(E)S :

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
--------------	-----------------------

Deux (2) citoyens(nes) assistent à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée. | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour. | 19 h 01 |
| 3. | Période de la conseillère municipale. | 19 h 05 |
| 4. | Période de questions ou commentaires des citoyens. | 19 h 15 |
| 5. | Enjeux de quartier | 19 h 30 |
| | 5.1 Entretien téléphonique sur les rues conviviales (NL et PMD). | |
| | 5.2 Suivi résolution 24-CA-017 (17 mai 2024). | |
| | 5.3 Démarche sur le réseau du RTC. | |
| | 5.4 Soirée reconnaissance – Appréciation. | |
| | 5.5 Stratégie sur la sécurité routière 2025-2029 – Nomination. | |
| 6. | Comités et états d'avancement | 20 h 00 |
| | 6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël) | |
| | 6.2 Conseils d'établissement scolaires (Nicole) | |
| | 6.3 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe) | |
| | 6.4 Projet Aînés (Jacynthe) | |
| | 6.5 Projet Sécurité routière 2023 et demande pour 2024 (Nicole) | |
| | 6.6 Vanier 2040 (fusionné 6.6 et 6.7 pour viser l'analyse du PUM) | |
| | 6.7 Logements. | |
| | 6.8 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL, PAF) | |
| | 6.9 Comité sur des noms de rue FINAL ET ACCEPTÉ le 11 avril 2024. | |
| 7. | Fonctionnement | 20 h 30 |
| | 7.1 Adoption du procès-verbal du 13 mai 2024. | |
| | 7.2 Paiement des services de secrétariat. | |
| | 7.3 Solde bancaire au 17 juin 2024. | |
| | 7.4 Mise à jour annuelle – Registre des entreprises. | |
| | 7.5 Remboursement de dépenses à Nicole Laveau | |
| 8. | Varia. | 21 h 00 |
| 9. | Levée de l'assemblée | 21 h 10 |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 5 – Enjeux de quartier

- 5.6 - Résolution sur les bandes cyclables – Boulevard Père-Lelièvre.
- 5.7 - Communiqué du Conseil de quartier à la suite du rapport de la Caisse de dépôt et placement du Québec – Infra (CDPQ-I).

Point 7 – Fonctionnement

- 7.6 – Remboursement des dépenses – Mois du vélo et activité « Découverte à vélo ».

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Comme la météo annonce de la chaleur intense, Mme Alicia Despins mentionne que le bureau de la sécurité civile s'est mis en marche avec diverses informations. Les bibliothèques ne seront pas ouvertes avant le 27 juin 2024, à la suite du conflit de travail. Les gens seront dirigés vers les piscines et les jeux d'eau. Les centres commerciaux sont aussi des endroits faciles d'accès pour les gens.

Mme Despins sera présente pour l'événement « Vanier en Fêtes 2.0 » avec une nouvelle formule les vendredi et samedi, 21 et 22 juin 2024. Il y aura une belle programmation au centre communautaire, dans le parc et dans les environs. Les activités débutent à 10 heures.

Concernant le plan pour le parc Beaucage sur lequel le Conseil de quartier a été consulté, et le petit terrain qui a été acheté par la Ville, coin Beaucage et Bernatchez, l'appel d'offre sera lancé pour l'aménagement qui sera terminé à l'automne 2024 ou au printemps 2025. Une activité sera faite à la fin des travaux.

Concernant le corridor Vélo Cité, Mme Despins a beaucoup de questions, car il s'agit d'un tronçon très court. On prépare le terrain pour connecter vers autre chose. Il se situe entre le boulevard Père-Lelièvre et la rue Marie-de-l'Incarnation. Le boulevard Wilfrid-Hamel est très complexe et ce n'est pas évident de faire des modifications, même pour 700 -800 mètres. On revoit tous les feux de circulation, la largeur, les trottoirs, les pistes cyclables, les traverses piétonnes et les temps de traverse.

Mme Despins a vu la carte où cela a été diffusé. Les gens qui sont engagés et ceux qui sont abonnés au communiqué de presse sont informés et l'aire de distribution est très centrée autour du boulevard Wilfrid-Hamel. Comme cela ne rejoint pas beaucoup de citoyens, Mme Laveau propose de déposer le communiqué sur la page Facebook et à la Ruche.

Le Conseil de quartier devra donner son avis très tôt à l'automne, car il s'agit d'une intersection très importante. Une consultation aura lieu à l'automne et il nous faudra réfléchir sérieusement à ce qui peut être amené à la Ville de manière très précise.

Les conseils de quartier de Vanier, Duberger-Les Saules ont travaillé ensemble sur une résolution sur les bandes cyclables. Mme Despins ajoute que c'est maintenant une priorité et les bonnes étapes sont présentes.

M. Jean-Noël Ouisse demande quand les travaux sur la rue Beucage vont commencer? Mme Despins a reçu le plan de plantation, mais elle n'a aucune information sur l'octroi du contrat.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que deux arbres ont été coupés sur le passage Napoléon-Grondin. Vont-ils être remplacés? Qu'en est-il de notre résolution sur le terrain de la rue Giguère? La réponse de la Ville est qu'il ne s'agit pas d'un projet retenu. Mme Despins mentionne qu'elle a fait la démarche pour le droit de préemption, mais ce n'est pas une option car ce droit s'applique seulement pour les logements sociaux. Pour le verdissement, on répond qu'il n'y a pas de plan. En ce qui concerne le terrain sur la rue Giguère, Mme Despins enverra la réponse au Conseil de quartier.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'a été apporté.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 – Entretien téléphonique sur les rues conviviales (NL et PMD)

M. Pierre-Alexandre Fournier et Nicole Laveau ont eu un entretien téléphonique avec une étudiante de maîtrise en urbanisme.

M. Fournier précise que la rencontre fut satisfaisante. Ce fut assez général. Il s'agit d'une rue conviviale qui ressemble à la rue Champagnat. Cette étudiante voulait avoir notre opinion à ce sujet, si les rues conviviales étaient souhaitées, etc. Elle a soulevé de bons points pour les personnes à mobilité réduite et le retrait des places de stationnement.

Mme Jacynthe Fortin demande s'il y a beaucoup de différences entre une rue conviviale et un projet de verdissement. Mme Laveau précise qu'on en parle sur le site Internet de la Ville et il y a quelques exemples dans Québec. Ce sont des rues très agréables. Il n'est pas nécessaire que ce type de rue soit uniquement piétonne; tous les modes de transport sont admis, mais la vitesse est réduite. Il y a de l'espace pour la verdure et pour la canopée.

M. Mahamadou Sissoko préfère qu'il n'y ait pas de bancs près des écoles, à cause de la surveillance et la sécurité des enfants.

5.2 – Suivi de la résolution 24-CA-017 (17 mai 2024)

Mme Laveau fait la lecture de la réponse de la Ville :

« En suivi à votre résolution sur le changement de la réglementation afin de permettre le réseau d'autopartage Communauto dans Vanier, veuillez noter que le service de transport et de mobilité intelligente a lancé des démarches pour procéder à des modifications réglementaires pour favoriser l'autopartage dans tous les stationnements des bureaux d'arrondissement. Ce processus devrait prendre quelques mois. »

Il y a une nouvelle station au ESSO, coin Monseigneur-Plessis / Boulevard Wilfrid-Hamel sur le terrain de la station-service. Il y a des négociations avec ULTRAMAR ou IRVING; cela reste à confirmer. Il s'agit d'un seul véhicule. Il n'y a pas de véhicules électriques dans la Ville de Québec. Il y a quelques véhicules hybrides, mais tous les autres sont à essence.

5.3 – Démarche sur le réseau du RTC

Le Conseil de quartier est en attente d'une réunion planifiée avec Accès transports viables (ATV) et le RTC. L'objectif consiste à rencontrer le RTC avec le document qui a été produit par ATV sur la mobilité dans les quartiers de Québec. Il y a une corrélation entre les milieux défavorisés et l'absence d'abribus, non seulement à Vanier mais sur tout le territoire.

[RapportADS réseau-structurant_VF-compressed-1 \(3\).pdf](#)

Accès transport viable a produit un rapport comprenant les critères d'âge, les femmes et les revenus.

5.4 – Soirée reconnaissance - Appréciation

Le spectacle de Grégory Charles au Centre Vidéotron a été très apprécié. Des chansons anglophones ont été plus présentes dans la première partie, mais il y aurait pu avoir davantage de chansons françaises. Jacynthe Fortin mentionne qu'il aurait pu y avoir une mention pour les bénévoles des conseils de quartier.

5.5 – Stratégie sur la sécurité routière 2025-2029 - Nomination

Mme Laveau a été nommée sur un comité aviseur pour représenter les personnes âgées à ce nouveau comité. Accès transport viable sera présent.

5.6 – Résolution sur les bandes cyclables

À la suite des discussions entre les administrateurs, la résolution ci-dessous a été adoptée :

24-CA-036- Bandes cyclables sur le Boul. Père-Lelièvre.

Considérant l'intérêt commun des conseils de quartier de Vanier et de Duberger-Les Saules d'améliorer la sécurité routière sur le Boul. Père-Lelièvre;

Considérant que le long du Boul. Père-Lelièvre, entre le Boul. W.-Hamel et la rue Gardénia, la bande cyclable présente est « dangereuse » pour les cyclistes, n'étant pas balisée;

Considérant que cette bande cyclable est le lien cyclable couvrant une partie des quartiers de Vanier et de Duberger;

Considérant que nous avons déjà soumis cette problématique dans un document déposé en décembre 2021, « Réseau cyclable dans le quartier de Vanier », à la page 13;

[6cc0aedd-f6e2-415c-8ef8-89ef7cd1c69a \(villequebec.quebec\)](https://ville.quebec.qc.ca/6cc0aedd-f6e2-415c-8ef8-89ef7cd1c69a)

Considérant le futur aménagement le long du Boul. W.-Hamel, entre les rues Marie-de-l'Incarnation et le Boul. Père-Lelièvre;

Considérant qu'il existe déjà une bande cyclable sur une bonne partie du Boul. Pierre-Bertrand avec des balises;

Considérant la vitesse de circulation des automobilistes sur le Boul. Père-Lelièvre est de 50 Km et plus;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier est favorable qu'il faille hausser et favoriser un meilleur sentiment de sécurité pour les utilisateurs de la bande cyclable sur le Boul. Père-Lelièvre et recommande à la Ville de Québec de :

- Améliorer la sécurité routière en installant des balises le long de la bande cyclable, et ce, de chaque côté de la rue
- Incluant un traçage adéquat de cette piste
- Incluant la réparation des nids-de-poule sur cette bande cyclable
- Incluant la pose de balises sur la ligne délimitant la piste pour assurer une protection supplémentaire aux cyclistes
- Incluant un rehaussement des bouches d'égout au niveau de la chaussée
- Incluant un nettoyage régulier de la bordure de la rue
- **De traiter cette demande « en priorité », avant qu'un « accident grave » ne s'y produise**
- **Remplacer cette bande cyclable par une « piste cyclable », à long terme**
- De nous tenir informé de l'avancement de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

5.7 – Communiqué à la suite de la sortie du rapport de la Caisse de dépôt et placement du Québec – Infra (CDPQ-I)

Le conseil d'administration a été sollicité pour donner son appui au rapport de la CDPQ-I. M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le rapport n'inclut pas beaucoup de points pour le quartier de Vanier. Il y a seulement quelques lignes à la page 90 du rapport concernant Vanier.

À la suite du rapport de la CDPQ-I, il y a quelques conseils de quartier qui ont donné leur appui et qui sont prêts à collaborer. M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'un courriel comportant une mention « urgente » pourrait être envoyé lorsqu'il s'agit de dossiers demandant une réponse rapide.

Le premier tracé sera adopté, soit rue Legendre jusqu'à Charlesbourg et arrêt à la 41^e rue. Il y aura d'autres phases.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il faudrait mettre en place un processus de communication d'urgence afin d'éviter d'être mal à l'aise dans différents dossiers et s'améliorer à ce sujet. Après discussions, l'option téléphonique est la plus appréciée.

24-CA-037

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR NICOLE LAVEAU, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier appuie la proposition de Mme Laveau à la suite du communiqué de presse émis le 13 juin 2024 sur le tramway et le réseau structurant.

M. Mahamadou Sissoko a fait part de son abstention.

Adopté à la majorité.

6. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

6.1 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 18 juin.

Dans le cadre du Mois du Vélo, la première activité n'a pas eu lieu à cause d'un problème de santé du responsable au Piolet. L'activité « Découverte à vélo » a été faite le dimanche au lieu du samedi à cause de la pluie et fut intéressante. Nous avons visité différents organismes communautaires du quartier avec un BBQ pour terminer. Une présentation a été faite sur le Conseil de quartier qui a permis de se faire connaître auprès de beaucoup de citoyens.

Un dépôt au montant de 200.00 \$ de la part de Trudel Inc. a été reçu le 12 juin 2024 couvrant les courses faites par M. Pierre-Marc Doucet (pains à hot-dog, saucisses, jus et bouteilles d'eau). Les surplus alimentaires ont été distribués dans les frigo-partages dans le quartier.

6.2 – Conseils d'établissements scolaires (Nicole)

Aucun développement n'est rapporté sur ce point de l'ordre du jour.

Pour l'école Notre-Dame-du-Canada, le souper « Reconnaissance » s'est tenu à l'École de l'hôtellerie de la Capitale. Il y avait plusieurs conseils d'établissement présents.

Comme la réunion pour l'École Sans-Frontières a lieu également le 17 juin 2024, Mme Laveau n'a pu y assister, compte tenu de l'assemblée du Conseil de quartier.

6.3 – Projet d'un parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

Aucune clôture fixe n'est prévue. Aucune information ou invitation n'a été reçue à ce sujet. Il n'y a pas d'éclairage en soirée.

6.4 – Projet aînés (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin précise qu'une dernière rencontre avec la compagnie MOCOM a eu lieu afin d'apporter les derniers commentaires.

Les coûts pour la carte-mémoire se répartissent comme suit :

- 13,150 unités seront produites.
- 11,648 seront distribuées.
- Une réserve de 1,502 cartes-mémoires sera disponible pour d'éventuelles demandes.

Les résultats sont très satisfaisants. La carte-mémoire apparaîtra sur la page Facebook après la distribution officiel, à la fin de septembre prochain.

6.5 – Projet de sécurité routière pour 2023 et demande pour 2024 (Nicole)

Les activités dans les deux écoles primaires se sont tenues au début du mois de mai. Mme Laveau précise que la reddition de compte a été effectuée. Nous n'avons pas dépensé le montant total prévu.

L'activité « grand public » se tiendra le 7 septembre 2024 sur le terrain du dépôt à neige sur la rue Hubert. Les administrateurs sont sollicités pour organiser une table avec une marquise pour représenter le Conseil de quartier de Vanier. Il faudra également des volontaires pour compter le nombre de personnes. Il serait également approprié de faire un court sondage sur un sujet lors de cette journée, compte tenu qu'il y a beaucoup de gens que le Conseil de quartier pourra rejoindre. Le sujet reste à déterminer.

M. Pierre-Marc Doucet pourrait préparer ce sondage rapide en produisant un gabarit sur GoogleForm.

M. Mathieu Forget mentionne qu'il est présentement impossible de confirmer si les travaux sur la rue Soumande seront terminés, compte tenu de leur ampleur. Il mentionne également qu'il y aura des « food-truck » sur le site, compte tenu de la présence de nombreuses personnes. L'utilisation d'un gazebo doit être ignifuge. Fleur-de-Lys fera de la publicité pour cet événement et des brigadiers s'assureront que les gens puissent traverser en sécurité.

Mme Laveau lancera des invitations au maire de Québec, M. Bruno Marchand, ainsi qu'aux conseillers municipaux, aux médias et aux conseils de quartier environnants. La Ville de Québec, le RTC et la SAAQ seront présents.

6.6 et 6.7 – Vanier 2040 (fusionner 6.6 et 6.7 pour viser l'analyse du PUM)

Mme Laveau enverra un courriel aux administrateurs pour déterminer une date pour tenir un comité plénier à la fin d'août, début septembre pour amorcer une réflexion sur le PUM (Plan d'urbanisme et de mobilité).

Dans le plan de travail de la Ville, concernant l'urbanisme et la mobilité, à l'automne 2024, il y aura des semaines thématiques sur la vision et les orientations préliminaires. À l'hiver 2025, il y aurait un sommet PUM sur l'habitation et un questionnaire en ligne. À l'hiver et au printemps 2026, il y aura des assemblées publiques de consultation réglementaires.

Il y a deux phases de consultations :

1. Phases préliminaires à la suite des séances tenues dans les mois précédents. La première phase se tiendra à l'hiver et au printemps 2026.
2. Ajustements à la version préliminaire à l'été 2026 pour l'adoption à l'automne 2026.

Mme Laveau mentionne qu'il faudra réfléchir en comité plénier sur le logement, l'habitation, la mobilité, le verdissement, l'aménagement paysager et la transition écologique. La rencontre sera planifiée d'ici la fin d'août afin que le Conseil de quartier puisse compléter ses devoirs. À la suite de son expérience en 2005, Mme Laveau mentionne que cet exercice permet aux citoyens de réfléchir sur leur milieu de vie. Il faudra tenir compte de l'accroissement de la population dans Vanier.

6.8 – Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL)

Mme Laveau précise qu'il y a eu une réunion à la fin mai et le conseil d'administration doit faire ses devoirs pour la prochaine rencontre. Chaque conseil de quartier apportera des points qui ont fait l'objet de discussions durant leurs assemblées et les soumettra au Comité élargi. Ces points sont d'intérêt commun afin de produire quelque chose pour l'ensemble. Cela nous servira pour la rencontre avec le RTC et le PUM.

6.9 – Comité sur les noms de rue final et acceptés le 11 avril 2024

Ce sujet est maintenant terminé et fermé.

7. Fonctionnement

7.1 – Adoption du procès-verbal du 13 mai 2024

24-CA-038

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 4^e assemblée spéciale tenue le 13 mai 2024 tel que modifié.

ADOPTÉ

7.2 – Paiement des services de secrétariat

24-CA-039

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR PIERRE-ALEXANDRE FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 5^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier, tenue le 17 juin 2024.

ADOPTÉ

7.3 – Solde bancaire au 17 juin 2024

Le solde bancaire est de 16,807.06 \$, ce qui comprend trois subventions au 17 juin 2024.

7.4 – Mise à jour annuelle – Registraire des entreprises

Mme Laveau a procédé à la mise à jour du Registre des entreprises le 2 juin 2024 et un montant de 39.00 \$ a été défrayé.

7.5 – Remboursement de dépenses à Mme Nicole Laveau

24-CA-040

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement d'un montant de 77.75 \$ à Mme Nicole Laveau, ce qui comprend la mise à jour au registraire des entreprises et des dépenses encourues lors des activités dans les écoles (billets d'autobus et dîner).

ADOPTÉ

7.6 – Remboursement des dépenses – Mois du vélo – Activité « Découverte à vélo ».

24-CA-041

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-ALEXANDRE FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement de 108.31 \$, à M. Pierre-Marc Doucet, lequel couvre le montant de 14.51 \$ pour Communauto et 93.80 \$ pour tout le nécessaire pour des hot-dogs, dans le cadre de l'activité « Découverte à vélo ».

ADOPTÉ

8. Divers

Aucun sujet n'a été apporté.

9 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 20 h 45.

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
24-CA-036	Bande cyclable sur le boulevard Père-Lelièvre.	6
24-CA-037	Appui au communiqué de presse émis le 13 juin 2024.	7
24-CA-038	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 mai 2024.	10
24-CA-039	Paiement des services de secrétariat au montant de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 5 ^e assemblée ordinaire du 17 juin 2024.	10
24-CA-040	Paiement des dépenses encourues par Nicole Laveau	10
24-CA-041	Paiement des dépenses encourues par Pierre-Marc Doucet lors de l'activité « Découvertes à vélo ».	11